



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

ACTION DU 12 SEPTEMBRE 2017

SANS DÉTOUR ! DANS L'ACTION POUR DÉCIDER !

Dans le cadre de la DCI (Demande de Concertation Immédiate) déposée par la CGT auprès des Directions Circulation, une délégation a été reçue le 1^{er} septembre 2017.

Face aux interpellations de la CGT, sur les dégradations des conditions de travail, le délitement de la sécurité, les suppressions d'effectifs, les projets de déstructuration... la Direction a préféré nier l'évidence et rester sourde aux revendications des cheminots.

Cependant, les mobilisations à venir des cheminots de la Circulation en province comme en Ile de France sauront assurément lui faire entendre raison !

Des conditions de travail encore davantage dégradées !

Les postes non tenus ou tenus par l'encadrement se multiplient dans toutes les régions. Les reports, souvent de manière illicite, de repos (RU, RP, RQ) et de congés sur l'année suivante révèlent la dégradation des conditions de travail des cheminots des EIC de province et d'Ile de France.

Chiffres à l'appui, la CGT a démontré le besoin dans les EIC de Province de plus de **403 emplois ETP**². Si l'on considère les journées que les cheminots ont déposées sur les comptes courants des Comptes Epargne Temps, il s'agit d'un besoin de plus **697 Emplois ETP**² pour couvrir le cadre d'organisation des EIC de Province. Une véritable bombe à retardement !

Le même constat est fait dans les EIC d'Ile de France où les effectifs sont clairement en nombre insuffisant pour couvrir les postes repris aux cadres d'organisation.

Tableau reports de 2016 sur 2017 (EIC de province)

EIC	Congés	Repos RU + RP + RQ En JS ¹	Fériers non pris	Non Tenus En JS ¹	Total en JS ¹	Total En ETP ²
ALP	1741,5	1731	542	1468	5482,5	30,5
AL	961	1097	1125	70	3253	18,1
APC	1758	1826	937	653	5174	28,7
AN	1354	1234	640	37	3265	18,1
BFC	738	1536	1020	937	4231	23,5
BZH	556	779,5	268	97	1700,5	9,4
CE	1309	1623,4	660	240	3832,4	21,3
LR	854	1221,2	878	494	3447,2	19,2
LORCA	3528	3310,5	2721	246	9805,5	54,5
LIM	685	791	175	264	1915	10,6
MPY	1404,5	1251,2	768	982	4405,7	24,5
HDF/NPCP	3337	2539	2408	438	8722	48,5
NMD	741,5	989	698	258	2686,5	14,9
PACA	1752	1402	1450	1159	5763	32,0
PDL	1098,5	1716	276	328	3418,5	19,0
RA	1774	1617	1255	862	5508	30,6
Total en JS¹	23592	24663,8	15821	8533	72609,8	
Total en ETP²	131,1	137,0	87,9	47,4		403,4

¹ : JS : Journée de service

² : ETP : Equivalent Temps Plein
Moyenne 180 Jrs utilisation

Malgré les chiffres et le constat sans appel d'un sous-effectif chronique dans tous les EIC de France, les Directions se sont retranchées derrière leurs feuilles de route. A savoir, une course aveugle aux gains de productivité qui fait fi des conditions de vie et de travail des cheminots et de la sécurité.

Des nouveaux régimes de travail destructeurs !

Sous couvert de pseudo-études minimalistes et réductrices sur la charge de travail et mentale, réalisées par un groupe paritaire, tout aussi fantôme, la Direction réalise de nouvelles coupes dans les effectifs.

En effet, les Directions utilisent les « nouvelles libertés RH » afin de modifier un régime de travail en 3x8 en un régime de travail en 2x8, en allongeant la durée journalière de service des cheminots, dans l'unique but de réaliser des gains de productivité sans autre considération.

A la clé, des centaines d'emplois sont menacés.

La CGT dénonce l'application de ces nouveaux régimes de travail au détriment de l'emploi et des conditions de travail des cheminots.

La Direction a clairement l'intention de multiplier ces nouveaux régimes de travail sans s'encombrer de la sécurité et des cheminots.

La sécurité, variable économique !

C'est cette obstination à réaliser des gains d'exploitation en pesant sur l'emploi et les conditions de travail qui motive le programme CCR et la création de poste à grand rayon d'action. En effet, ce sont bien les gains de productivité réalisés en regroupant les secteurs circulation dans un même poste qui sont visés. Cette approche économique des découpages et de dimensionnement des secteurs circulation conduit à sous-estimer la charge de travail.

Ce surdimensionnement des secteurs circulation entraîne inévitablement des conséquences gravissimes en termes de sécurité comme à la CCR de Dijon, notamment sur l'IHM3 (Interface Homme Machine) ou encore à la CCR de Paris Nord (PARM), conduisant le CHSCT à émettre un droit d'alerte.

Une multiplication des travaux à moindre coût !

Pour la CGT, la massification des travaux et leur multiplication nécessitent d'une part, de revoir à la hausse les mesures de rémunération prévues à la DC 04410 et d'intégrer aux cadres d'organisation des effectifs supplémentaires en pré opérationnel et en opérationnel.

Là encore, les conséquences sur la sécurité d'une approche minimaliste de l'organisation des travaux sont lourdes.

La Direction se dit consciente des difficultés rencontrées par les cheminots et de leurs conséquences. Pour autant, elle se contente de modifier les organisations sans y ajouter de moyens supplémentaires.

GOC 2.0, un silence qui en dit long !

A environ 18 mois du déploiement de l'outil GOC 2.0 (Gestion Opérationnelle des Circulations) sur la tête de ligne Paris-Marseille, la Direction n'a pas communiqué l'impact sur l'emploi et les organisations dans les COGC.

Pour la CGT, si l'outil peut présenter certaines améliorations dans la gestion des circulations, il ne doit pas conduire à des suppressions d'emplois et à une dégradation des conditions de travail des cheminots.

**LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017,
MOBILISONS-NOUS PAR LA GRÈVE
POUR IMPOSER
NOS REVENDICATIONS !**

